

FILIÈRE PORC

Au niveau national et régional - Pays de la Loire

Édition 2025



Cette note fait suite à la rencontre des opérateurs économiques et des acteurs de la filière porcine bio des Pays de la Loire, organisée le 24 septembre 2025. L'objectif de cette réunion était de partager une analyse commune du marché. Les questions réglementaires ont été abordées également ainsi que les travaux d'expérimentation. Enfin, un travail collaboratif a permis d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour 2025 et 2026.

ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE PORC BIO

DONNÉES NATIONALES - 2024/2025

Des volumes de production qui commence à se stabiliser

Des installations se poursuivent hors groupements et la baisse du nombre d'élevages semble enrayer. L'enjeu est désormais de sécuriser les élevages en activité. On compte aujourd'hui environ 120-130 élevages spécialisés en porc bio en filière longue, un chiffre en diminution depuis 2022.

Les opérateurs de l'amont restent prudents et souhaitent consolider l'existant, les coûts de production et de logistique demeurant trois fois supérieurs au conventionnel.

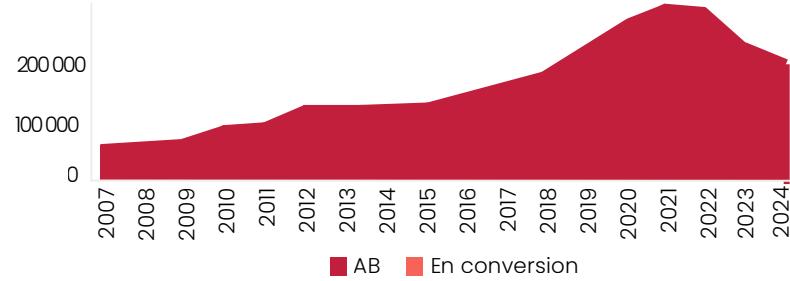
Les matières premières bio voient leurs prix baisser grâce à une meilleure récolte, en attente de confirmation des rendements en maïs.



Le problème de l'équilibre matière s'accentue

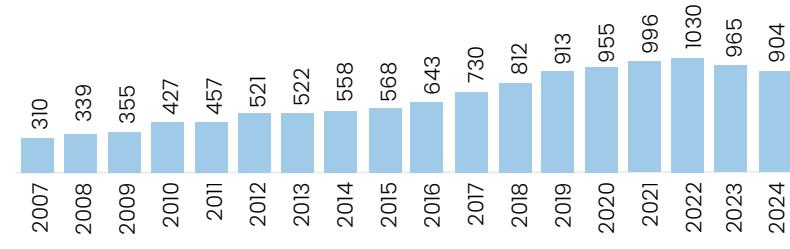
L'offre en jambon est insuffisante pour répondre à la demande, tandis qu'un excédent de longe persiste. Cet important déséquilibre matière complique la valorisation complète des carcasses.

Évolution du cheptel de porc charcutier



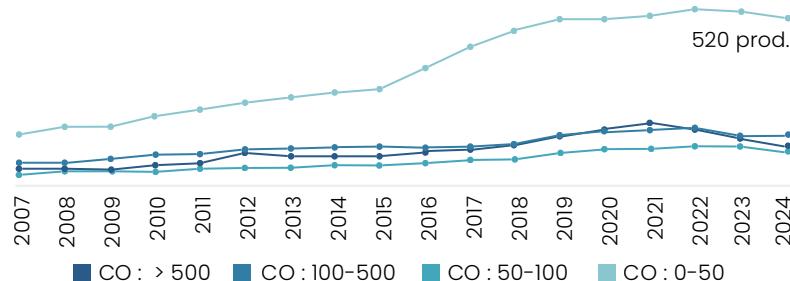
Source : Agence Bio

Évolution du nombre de fermes en France



Source : Agence Bio

Nombre de fermes par cheptel total ABC - hors ruches (têtes)



520 prod.

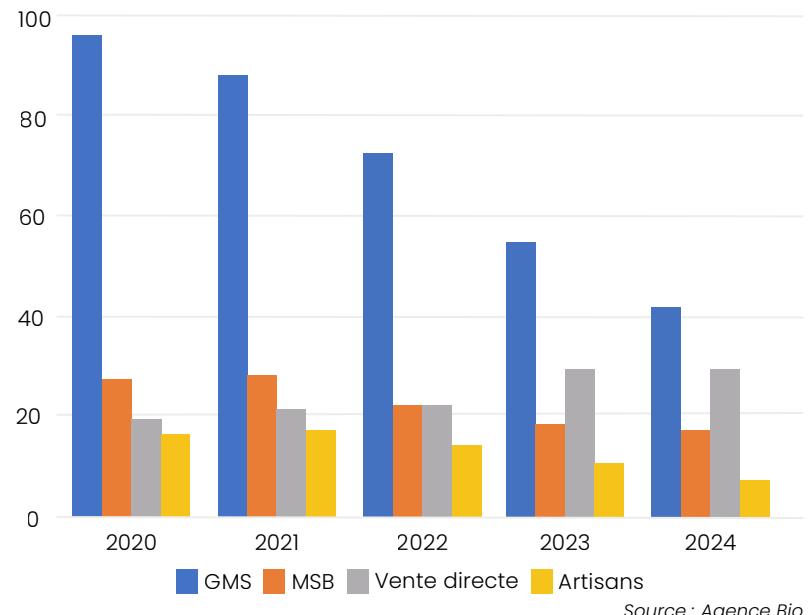


Une consommation de porc bio globalement en baisse, malgré des dynamiques hétérogènes par circuit

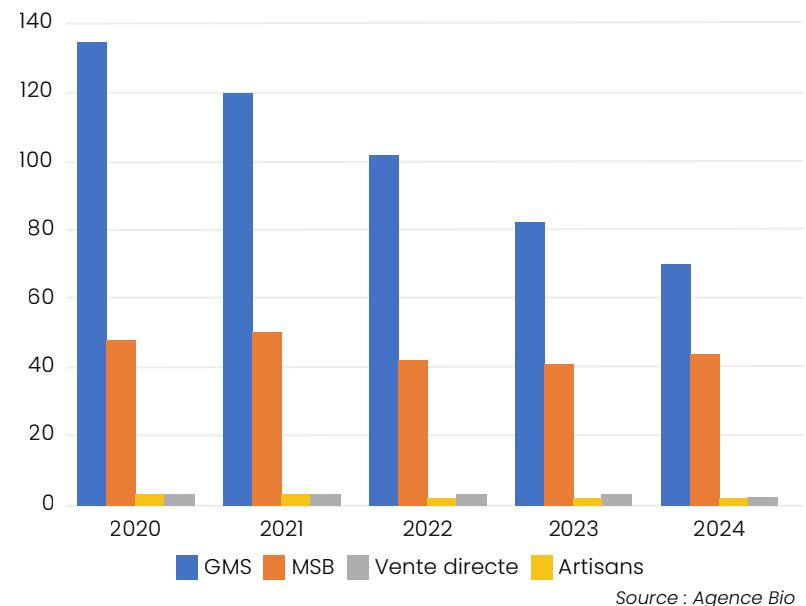
On observe un report de la GMS vers les réseaux spécialisés, où les ventes de charcuterie bio progressent depuis près de deux ans. La consommation globale de porc bio reste stable, mais un travail de sensibilisation des consommateurs est nécessaire pour encourager la valorisation de l'ensemble de l'animal. Les distributeurs ont des marges de manœuvre pour mettre en avant le porc bio et valoriser l'ensemble de la carcasse. Sur la viande de porc, la vente directe s'affirme comme un débouché important. Sur la charcuterie, la GMS continue son recul mais la situation en magasin bio s'améliore. Il y a de l'import pour répondre à la demande de jambon bio. A l'export, il y a des demandes au niveau de l'Allemagne.



Valeur des ventes de viande de porc bio par circuit



Valeur des ventes de charcuteries bio par circuit



Recul des ventes en GMS des charcuteries et saucisses fraîches début 2024 et début 2025

Les ventes de charcuteries bio ont globalement reculé de 6,6 % en volume et de 15,6 % en valeur en GMS (hors EDMF) entre le 1er trimestre 2025 et le 1er trimestre 2024. Le marché des charcuteries bio est deux fois plus petit au premier trimestre 2025 qu'il ne l'était au premier trimestre 2021. La part de marché bio pour la charcuterie a été de 0,6 % en volume et de 1,0 % en valeur (contre 0,6 % et 1,2 % au T1 2024). Les ventes de saucisses fraîches bio ont reculé de 12 % en volume et de 13 % en valeur. La baisse s'élève à 68 % en volume et 64 % en valeur par rapport au premier trimestre 2021. La part de marché bio pour les saucisses fraîches a été de 0,9 % en volume et de 1,5 % en valeur (contre 1,2 % et 1,8 % au T1 2024).

Source : Circana.



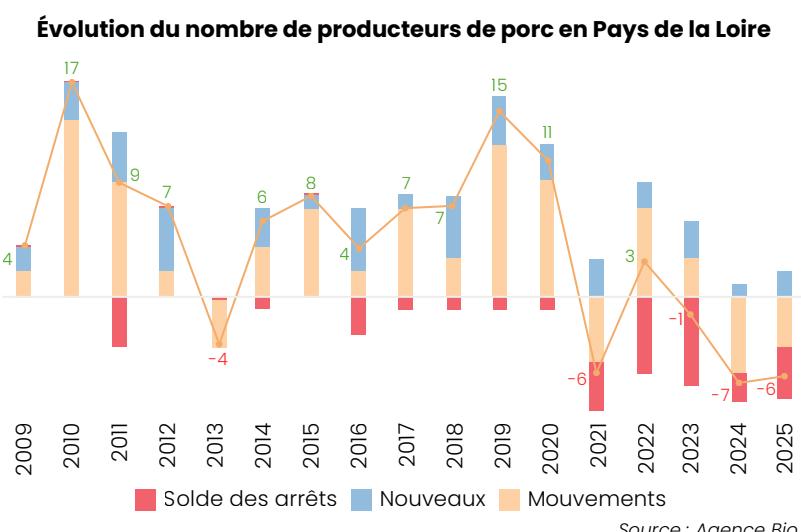
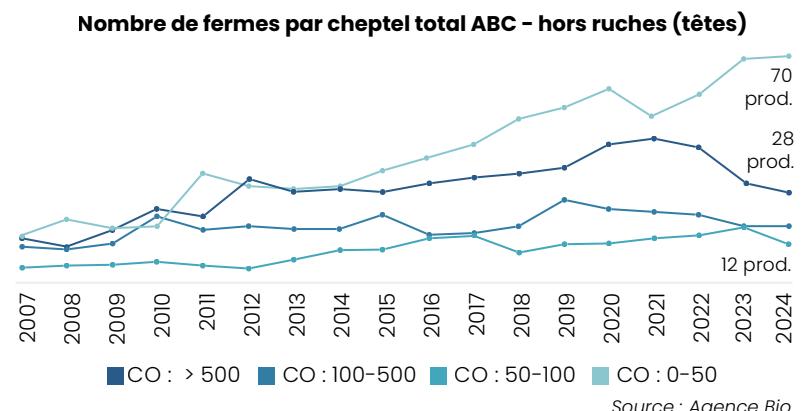
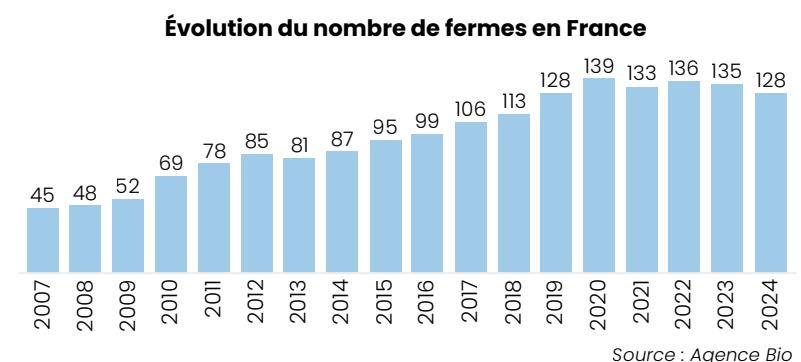
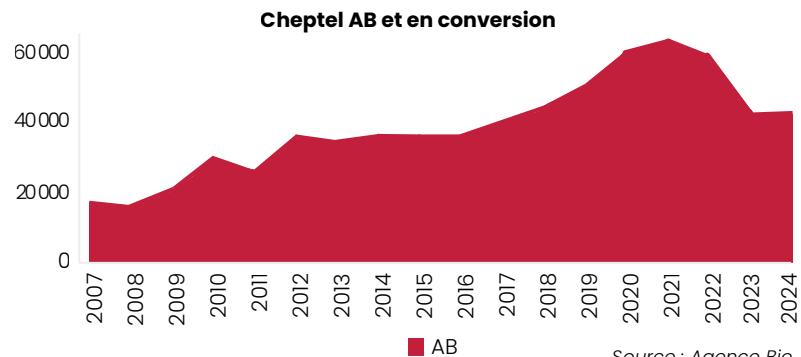
DONNÉES RÉGIONALES - 2024/2025

Les Pays de la Loire vers une stabilisation du cheptel depuis 2023

Depuis 2021, le nombre de fermes ligériennes se stabilise, malgré un léger recul entre 2023 et 2024 avec sept fermes en moins. On observe toutefois une légère progression du cheptel porcin bio. La majorité des élevages sont de petite taille : près de 55 % comptent moins de 50 têtes (70 fermes), tandis que les élevages de plus de 500 têtes représentent environ 22 % du total (28 fermes).



Le nombre de fermes connaît une légère érosion, mais tend désormais à se stabiliser. Quelques arrêts et changements de systèmes ont été observés, notamment des passages du bio vers le conventionnel, souvent sous signe de qualité. En 2024, sept fermes ont cessé leur activité en bio, et les prévisions pour 2025 annoncent six départs.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

- Les fermes actuelles pourraient augmenter leurs volumes de 10 à 20 %, sous réserve de la confirmation de la dynamique du marché.
- Le Ministère de l'Agriculture a accordé le report du calendrier des mises en conformité d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026, pour les bâtiments porcins d'engraissement, de post-sevrage et de maternité (gestation) des exploitations engagées en AB avant le 1er janvier 2022. La France a déposé un dossier auprès du groupe d'experts européen (EGTOP) relatif à une demande d'adaptation de l'obligation de découverture partielle des aires d'exercice extérieures, aux spécificités liées aux bâtiments français « tout paille » dans le contexte de l'élevage porcin. Nous attendons les conclusions du rapport. Ce dossier est également travaillé au CNAB (Conseil national pour la bio). Les Allemands, ainsi que d'autres pays européens, ont également déposé un dossier. Concernant la création de courlettes pour les maternités, une demande de prolongation de la dérogation a été formulée jusqu'à 2030.
- Le consommateur ne voit pas les impacts des évolutions règlementaires.
- La biosécurité impose des mises aux normes importantes pour les élevages de porcs en plein air. Une approche collective est essentielle pour avancer sur ce sujet.
- Une communication positive autour du porc bio est nécessaire, avec un budget dédié et une déclinaison spécifique de la campagne « C'est bio la France ». La valorisation du bien-être animal doit être renforcée. Certains opérateurs testent d'ailleurs un étiquetage bien-être animal auprès de distributeurs.
- Le respect de la loi EGALIM reste un enjeu, les cantines proposant encore peu de porc bio. Les chefs cuisiniers peuvent jouer un rôle clé dans sa mise en valeur. En restauration hors domicile, une attention particulière doit être portée à l'équilibre carcasse.
- Il y a besoin de travailler ensemble pour trouver l'équilibre matière, avec les différents maillons de la filière.
- Il n'y a pas forcément d'attente des distributeurs sur un label différenciant du label bio (ex. bio cohérence).



Plan d'actions au niveau régional 2025-2026

- Mieux valoriser passe par un équilibre de la carcasse. Il est important de travailler sur de nouveaux produits, avec les acteurs de la filière pour valoriser l'ensemble de la carcasse.
- Favoriser la contractualisation à 3 : production, transformation, distribution.
- Travailler auprès des acteurs locaux :
 - communication équilibre matière avec des messages clairs et simples,
 - formation des opérateurs pour parler des produits qui sont mal valorisés (ex. longue en cuisson lente, ...),
 - accompagnement des acteurs locaux sur les appels d'offre,
 - plaider dans le cadre des élections municipales : loi EGALIM.
- Porter des messages positifs auprès des banques pour les investissements à venir des fermes existantes concernant les bâtiments. Par exemple, qu'il n'y ait pas de taux différenciant entre conventionnel et bio (des différences qui peuvent aller de 1% d'écart sur les taux).
- Communiquer sur les viandes de qualité.
- Réaliser un travail en commun avec les structures intéressées pour organiser des rencontres avec les parlementaires.

LES ACTEURS EN PAYS DE LA LOIRE

Biodirect - Pascal PETIT - technician@porcbiologique.fr

E BIO Unébio - Ludivine ENGOULVENT - ludivine.engoulvent@unebio.fr

Porcineo - Stéphane PIERRE-FRANCOIS - s.pierre-francois@porcineo.fr

Terrena - Cyrille BLAIN - cjblain@terrena.fr

Il existe par ailleurs des transformateurs régionaux qui proposent une gamme bio, par exemple Bahier, Bioporc, Comptoir des viandes bio, Fleury Michon, Salaison Bio Valeur.



INTERBIO PAYS DE LA LOIRE

Association interprofessionnelle régionale, INTERBIO réunit l'ensemble des acteurs engagés dans la filière biologique, du producteur au consommateur. Nos missions s'articulent autour de trois axes : promouvoir l'agriculture biologique à travers diverses actions de communication, représenter et accompagner nos adhérents, ainsi qu'analyser et développer le marché. À l'échelle régionale, INTERBIO joue un rôle essentiel dans la structuration, le développement et la valorisation de la filière biologique.

Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
contact@interbio-paysdelaloire.fr
www.interbio-paysdelaloire.fr

Avec le soutien financier de :



COORDINATION AGROBIOLOGIQUE DES PAYS DE LA LOIRE

Association engagée dans le développement de l'agriculture biologique en Pays de la Loire, la CAB œuvre dans le respect des producteurs et des valeurs fondatrices de la bio. Nos objectifs : intégrer la bio dans les politiques publiques, renforcer l'appui technique, et développer des filières équitables, en impliquant pleinement les producteurs.

La CAB fédère les cinq groupements départementaux : GAB 44, GABBAnjou, CIVAM Bio 53, GAB 72 et

Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
Anne Uzureau - cab.productions@biopaysdelaloire.fr - 06 24 53 79 69
www.biopaysdelaloire.fr

